

Nos engagements pour la période 2001 - 2007

Editorial :

Cher lecteur, il n'est jamais facile de résumer en quelques pages la richesse d'un programme municipal élaboré depuis plusieurs années au fil des rencontres et des réunions. Ce document de 12 pages vous expose les engagements forts pris par notre Équipe.

La Seyne sur mer a tous les atouts pour devenir réellement "La deuxième ville du Var", en offrant une image positive et une économie porteuse d'emplois. Relever notre ville est une mission qui réclame de l'énergie, du courage, de la compétence. Nous sommes prêts à répondre à toutes vos questions concernant la faisabilité de nos engagements.

Faisons la majorité autour de Patrick MARTINENQ

P 2 : Une politique budgétaire enfin à votre service

P 3 : Le retour du service public communal

P 6 : Le combat pour retrouver la sécurité
et la tranquillité publique

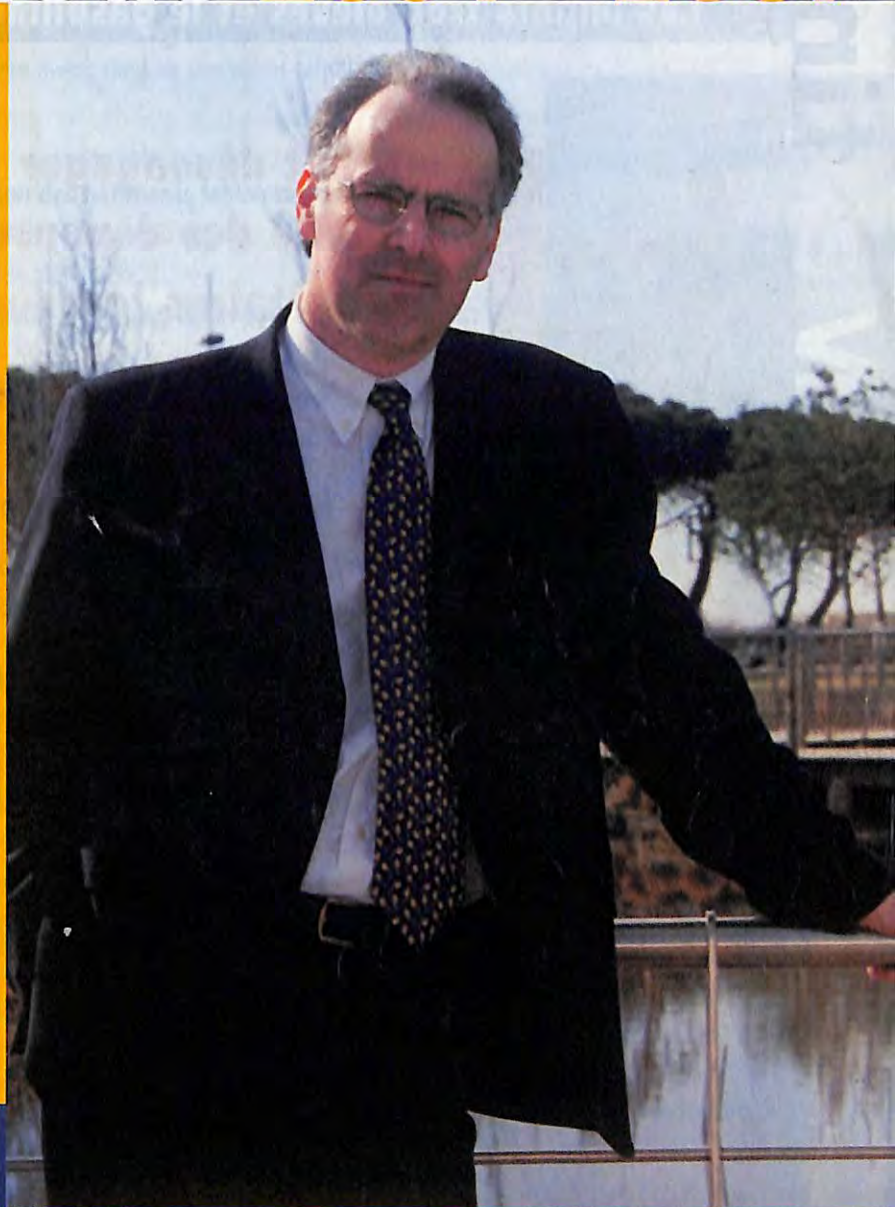
P 7 : Une Municipalité de terrain

P 10 : Un développement économique au service de l'emploi

P 10 : L'Éthique politique du Mouvement PRESS

P 11 : La liste conduite par Patrick Martinenq

Liste d'intérêt local



Parce que la Seyne mérite mieux

Patrick
MARTINENQ

Une politique budgétaire enfin à votre service !

Les impôts trop élevés et le gaspillage de l'argent public. Ça suffit !



Patrick MARTINENQ

46 ans

Docteur en économie
Directeur des Ressources Humaines

Auteur de deux ouvrages
consacrés à la Seyne :
"Place de la Lune"
en 1983

"La Seyne méditerranéenne"
en 1993

Candidat aux Élections
municipales de mars 2001

Il faut désengager la ville des dépenses budgétaires lourdes.

Voici les mesures financières que nous nous engageons à réaliser :

- Trouver des investisseurs privés capables de prendre en charge l'aménagement, la gestion et la commercialisation de la zone industrielle des Playes : 80 millions de francs (8 milliards d'AF) de valeur de reprise.
- Intéresser le Ministère de la Culture à l'exploitation et la mise en valeur de la Villa Tamaris Pacha : 6 millions de francs (600 M d'AF) d'économie par an.
- Renégocier la convention signée le 7 mai 1992 avec les investisseurs britanniques du Centre mondial de la mer, ce qui arrêtera le procès en cours et annulera le risque d'une indemnité de 50 MF à verser.
- Céder le chantier du parc aquatique des Playes à un investisseur privé : 70 millions de francs d'économie.
- Réaliser des économies importantes sur les études et l'ensemble des petits travaux non soumis aux marchés publics et sujets à la surfacturation.
- Lancer un programme de baisse des impôts de 3% par an pendant la période 2002-2006
- Engager dès 2001 le redressement financier de l'Office HLM réclamé par la Chambre régionale des comptes depuis 4 ans.
- Créer un service du contrôle des dépenses municipales



Jean Claude BELENGUIER

Directeur territorial au Conseil Général
des Bouches du Rhône
Expert en finances publiques
Conseiller municipal du Mvt PRESS
depuis 1995

Les gestions municipales des douze dernières années se sont caractérisées dans notre ville par l'abandon des grandes missions du service public communal. À savoir : les écoles, les équipements sportifs, la mission sociale, la propreté, la culture, la sécurité publique, l'environnement... Notre politique budgétaire annoncée précédemment nous permettra de changer cette situation.

Nous nous engageons sur les points suivants :



Christian LEQUESNE

Professeur d'anglais au
Lycée Beaussier

Nous faisons de l'éducation une priorité

Nous allons associer : enseignants, parents, employés municipaux, éducateurs, emplois jeunes. Nous allons donner aux jeunes seynois les moyens de préparer leur avenir dans les meilleures conditions.

Les engagements :

- Une politique urgente de rénovation des bâtiments scolaires seynois.
- La consultation 3 fois par an du comité des directeurs d'école .
- Rendre au conseil d'école sa vocation de médiation.
- Détacher du personnel administratif mobile auprès des écoles pour aider les directeurs dans leurs démarches.
- Un Plan d'Informatisation et d'accès à internet de toutes les écoles sur les 2 ans à venir.
- La Création d'un véritable service de transport scolaire municipal avec formation spécifique des chauffeurs.
- La création de l'Ecole "du Mercredi et du soir". Il s'agit de donner des moyens aux associations et aux initiatives individuelles de soutien scolaire.
- La mise en place d'une politique favorisant le développement des activités extra scolaires.



Politique sociale et Ecole de la seconde chance

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) disposera de moyens renforcés pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens âgés, pour lutter contre l'exclusion, favoriser l'insertion sociale des jeunes et des familles en difficulté. Avec le soutien des partenaires institutionnels de la ville, nous nous engageons sur :

- La Création d'une École de la seconde chance : elle prendra appui sur les programmes européens "objectif 3" et "Trace" consacrés à l'accès des jeunes à l'emploi. Elle permettra à ceux-ci ou aux demandeurs d'emploi de suivre une formation adaptée à leurs besoins et d'intégrer des emplois de proximité impulsés par la Ville, l'Office HLM et les Associations de la Seyne. L'École de la seconde chance gèrera la formation des emplois jeunes recrutés par la Commune, l'Office municipal HLM et les Associations de la Seyne. Le programme "Emplois jeunes" sera développé dans l'ensemble des quartiers de la ville.
- Le service Jeunesse verra ses moyens augmentés.
- La Création d'un SAMU social (réception des appels et coordinations des interventions d'urgence)
- L'augmentation des places dans les haltes garderie, dans les crèches de la ville, le soutien dans ce domaine aux initiatives associatives
- Le Développement du service d'aides à domicile aux personnes âgées et handicapées
- L'aménagement des transports en commun afin de les rendre accessibles aux fauteuils roulants et aux poussettes pour enfants.
- Création d'une accréditation pour l'accueil des handicapés dans les hôtels.
- Soutien accru des ateliers protégés qui ont une mission d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.
- Encouragement à l'accès des personnes handicapées aux pratiques sportives.
- Création de feux sonores pour les non voyants.
- La concrétisation d'une aire de passage des gens du voyage en périphérie de la ville et la formation d'employés communaux chargés de l'accueil des nomades.



Philippe BOUCHET

I.D.E. - Directeur de
Centre de Formation

Président de l'Association H.L.D.
(Helping the Life day after Day)





Une action culturelle ouverte à tous

En matière de politique culturelle, la commune est un échelon essentiel. L'action culturelle d'une municipalité joue un rôle important dans l'amélioration de l'image et dans la création de liens entre les habitants. Elle participe aussi indirectement au développement économique local.

Nos engagements :

- Augmentation du budget de la Culture dans notre ville de 5% par an pendant le mandat.
- Organisation trimestrielle des Assises culturelles et événementielles de la Seyne sur mer.
- Réalisation d'une médiathèque centrale.
- **Redynamisation du centre ville par la réalisation d'un quartier des Arts et de la Création ouvert aux artistes locaux.**
- Utilisation pour les besoins municipaux de la salle de spectacles du Futuroscope de la Mer et de l'Environnement.
- Participation active de la population seynoise à des Fêtes Traditionnelles et à des spectacles historiques :

Printemps : la Fête du Mai et les Fêtes de tous les quartiers

Été : le Festival de la Mer (En 2003 nous organiserons le premier festival international de vieux gréements en Méditerranée).

Automne : la Fête de la Jeunesse

Hiver : le Carnaval

- Favoriser l'expression et la promotion des talents seynois.
- Création de la "maison des pratiques populaires et traditionnelles".
- Revalorisation de l'Ecole municipale de musique par la modernisation des locaux et le développement des enseignements.
- Ouverture d'une école municipale de théâtre et de danse.
- Accueil de salons à thèmes voués aux produits et services culturels (Livres, BD, Disques et Multimédia...).
- Programmation de spectacles variés.



Dominique NYSSSE
Artiste et Professeur de musique

Environnement et urbanisme

La Seyne sur mer est à reconstruire. Entrées de ville, logements sociaux, centre ville, environnement, tout est à refaire. La population des quartiers concernés sera consultée par référendum d'initiatives locales.

Nous nous engageons à :

- **Soumettre dès la fin de l'année 2002 le nouveau Plan d'Occupation des Sols :**
Il répondra aux problèmes de voirie pour rendre accessible et traversable notre ville
Il garantira la protection et la mise en valeur de l'environnement : Forêts, littoral, crêtes boisées des collines
Il précisera les décisions concernant l'avenir des friches seynois : Brégaillon, Camp Laurent, les Playes
- **Réaliser deux nouvelles entrées de ville :** par l'échangeur d'Ollioules et par l'échangeur du centre commercial Carrefour.
- **Mettre en place un véritable Plan d'occupation du littoral** et de la mer assurant sa protection, son entretien, son développement en direction d'activités porteuses d'emplois et de qualité (Dans le cadre du Contrat de baie à venir).
- **Créer un centre de protection animale en périphérie de la ville.**



Annie GRAVIER
Chirurgien Dentiste



Activités sportives et de loisirs

Le sport est un facteur de cohésion sociale. Il assure la rencontre des différentes générations et des différentes couches sociales, il aide à la lutte contre l'exclusion des jeunes et la délinquance. Notre priorité est de reconnaître, écouter et soutenir tous les acteurs bénévoles du monde sportif seynois.

Pour les installations sportives, nous nous engageons à :

- Mettre en place dès Septembre 2001 le programme de gardiennage, d'hygiène et de sécurité des installations.
- Rénover les installations existantes, en les dotant de club house, bureau pour les associations, locaux de rangement.
- Réaliser des salles spécialisées pour la pratique de l'escrime, les sports de combats, tennis de table, gymnastique, GRS et twirling, trampoline.
- Créer une salle de sports collectifs et un terrain de grand jeu gazonné dans le quartier de La Seyne-Sud.
- Développer la base nautique en adéquation avec la baie des Sablettes, lui adjoindre un centre de beach-volley.
- Construire un stade d'honneur gazonné pouvant accueillir des rencontres de niveau national.

Pour soutenir l'éducation physique et sportive, nous nous engageons à :

- Créer en priorité des installations sportives pour les écoles J.B. Coste, J. Verne et J. Zay , et des salles pour les maternelles Jaurès et Mabily : 2002-2003
- Rénover les plateaux sportifs : 6 par an jusqu'en 2007 et Créer pour chaque école une salle couverte.
- Soutenir les initiatives des enseignants (classes de mer, vertes, de neige et activités de pleine nature).



Pour favoriser le sport de compétition et de haut niveau, nous nous engageons à :

- Doubler l'enveloppe des subventions attribuées aux associations. (8 millions Frs/an) et la répartir de façon transparente.
- Créer des bourses conventionnées pour les sportifs de haut niveau et préparer leur avenir social avec l'aide des entreprises locales (contrat formation).
- Organiser autour de l'Office Seynois Des Sports le sponsoring pour améliorer les relations entre sportifs de haut-niveau et entreprises.
- Promouvoir l'image des sportifs de haut niveau seynois comme valeur d'exemple.

Pour faire du sport un droit pour Tous, nous nous engageons à :

- Créer dans les cinq quartiers un service des sports et un centre de loisirs sportifs à la disposition de leurs habitants
- Acquérir un véhicule de transport adapté aux sportifs handicapés et mettre à leur disposition un éducateur sportif spécialisé.

Pour faire de l'Office Seynois Des Sports un lieu de concertation et de propositions, nous nous engageons à :

- Confier à l'Office la gestion de la "Maison des Associations Sportives" (aide et soutien de toutes sortes aux bénévoles).
- Associer des membres de l'Office à toutes les commissions sportives municipales.



Philippe MARTINENQ
Professeur au Collège Paul Eluard - Ancien sportif de haut niveau - Responsable d'associations sportives

Le combat pour retrouver la sécurité et la tranquillité publique



Vivre sereinement

Au même titre que l'éducation, le social, la fiscalité locale et l'emploi, la sécurité est l'une de nos priorités. La crise économique durable dans notre ville favorise le développement de la délinquance. Le taux de chômage atteint à la Seyne 23% de la population active (taux moyen en France : 9,5%). La Commune doit associer des moyens de prévention de la délinquance, des nuisances sonores et la présence quotidienne dans les quartiers des forces de police municipale et d'adjoints de sécurité.



Serge ERMANN
Technicien environnement

Nous nous engageons à :

- Augmenter l'effectif de la Police municipale. Il passera de 15 personnes actuellement à 75. Une brigade de 15 policiers municipaux sera affectée à chacune des 5 Mairies de quartiers.
- Augmenter la sécurité des personnes et des biens (patrouilles de policiers municipaux dans l'ensemble des quartiers de la ville).
- Assurer la police de la circulation, du stationnement, de la propreté pour lutter contre l'incivisme local.
- Créer des équipes d'accompagnateurs de nuit afin de faciliter l'accès des professionnels du secours et du médical dans les quartiers sensibles.
- Mettre en place un service municipal de secours aux victimes. La victime est souvent oubliée. Il s'agit d'assurer l'accompagnement psychologique et matériel des personnes victimes d'agressions.
- Accroître la collaboration avec les services de la Justice un service de travaux d'intérêt communal pour réparation des dégradations des équipements collectifs de la Commune.

Une Municipalité de terrain

Face aux défis de l'avenir, notre ville a besoin de rassembler sa population. Chacun doit se sentir associé au redressement de la Seyne sur mer.

Les Mairies de quartiers

Chacune des 5 Mairies de quartiers disposera de moyens humains municipaux décentralisés dont une brigade de 15 policiers municipaux. L'adjoint et le personnel communal seront installés dans des lieux appartenant déjà au patrimoine Communal. **Cet engagement ne coûtera rien aux contribuables. Chaque Mairie de quartiers disposera de moyens techniques d'urgence dont une équipe de nettoyage des "Tags".**



Michel GIANNETTI

Ingénieur informaticien

Président de l'association Var Objectif 2000

Voici les objectifs que nous nous fixons pour les grands quartiers :

Les Quartiers du Centre ville de la Seyne sur mer :

- La mise aux normes sanitaires et l'embellissement du marché provençal du Cours Louis Blanc
- La réfection des quais du port
- La nomination de deux animateurs économiques pour le développement du centre ville. Ils travailleront en étroite collaboration avec les associations de commerçants et d'artisans
- **Programme de réhabilitation des logements (partenariat public/privé)**
- La création de parkings de proximité

Les Quartiers Nord de la Seyne sur mer

- Le programme de démolition des tours, dans le cadre du Plan de redressement de l'Office municipal HLM proposé par l'Etat.
- La construction d'une Maison des Associations et d'une salle des fêtes, financés par les partenaires du DSU.
- La création de régies de quartiers en relation avec l'École de la seconde chance pour l'insertion et l'emploies jeunes.
- **L'organisation d'équipes d'accompagnateurs de nuit afin de faciliter l'accès des professionnels du secours et du médical dans les quartiers sensibles.**
- L'organisation de petits marchés dans les cités.

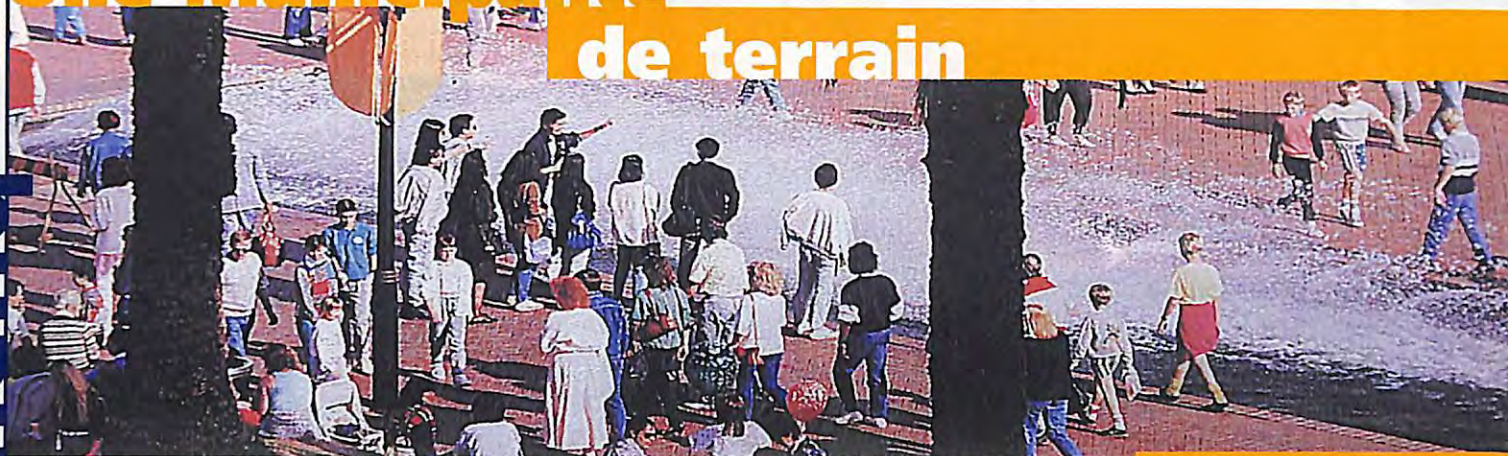


Djamel SMAÏLI

Boulangier, arbitre de football et responsable d'association de jeunes



Une Municipalité de terrain



Des mairies de quartiers au service des citoyens

Les Quartiers Sud de la Seyne sur mer

- La protection du domaine de Fabrègas et de la forêt du Cap Sicié
- La relance du dossier du casino des Sablettes en relation avec l'ex-Grand Hôtel
- La création d'une régie de quartier à la Maurelle en relation avec l'École de la seconde chance pour l'insertion et l'emploi des jeunes
- La réalisation d'une salle de sports collectifs et d'un terrain de grand jeu gazonné
- La mise en valeur du quartier de Saint Elme avec notamment la reprise par la Commune de la gestion du Port.



Claudette MADEC
Retraitée de la Marine nationale
Responsable d'association



Marie-José MATTIO
Assistante de vie

Les Quartiers Est de la Seyne sur mer

- L'aménagement paysager de la corniche de L'Éguillette-Balaguier-Tamaris
- La création de régies de quartiers pour les grands ensembles de la Rouve, de la Présentation, du Mont des Oiseaux, en coopération avec l'École de la seconde chance pour l'insertion et l'emploi des jeunes
- La protection et la mise en valeur de la Forêt du Fort Napoléon
- Le Clos Saint Louis sera organisé en Maison des Associations et salle des Fêtes
- Les terrains libres de Tamaris et du Crouton seront destinés à l'accueil de structures hôtelières en synergie avec la station touristique des Sablettes-Saint Elme et le Futuroscope de la Mer et de l'Environnement.



Edith LAGIER
Professeur de musique

Les Quartiers Ouest de la Seyne sur mer

- Programme municipal d'amélioration de la voirie secondaire en colline
- Protection des crêtes boisées des collines
- Réalisation d'une Maison de quartiers pour les Habitants
- Construction d'un équipement sportif
- Réhabilitation et nouvel essor pour la maison de quartier du "Mille Clubs" (secteur de la Commandante)
- Sauvetage de l'ancienne école de la "Dominante"

Des adjoints de proximité

Une Adjointe au maire au service des Associations et des Communautés
Notre ville est riche d'un milieu associatif diversifié qu'il faut écouter, soutenir, aider, épauler. La désignation d'une adjointe au Maire chargée des associations et des communautés est un choix politique fort. Cette nomination s'accompagnera de la création d'un service municipal correspondant à cette délégation

- Organisation annuelle d'un salon des associations seynois
- Organisation annuelle d'un festival des communautés présentes à la Seyne sur mer en collaboration avec la délégation de la culture
- **Création d'une commission extra-municipale regroupant les représentants des communautés religieuses de la Seyne sur mer.**
- Aide administrative et financière.



Danielle POGGI
Responsable d'Associations à
vocation humanitaire

Un Adjoint au Maire au service des Personnels militaires et anciens combattants



Jean Pierre HEMERY
Retraité de la Marine Nationale
Titulaire de la Médaille militaire, de l'Ordre National du Mérite
De la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports
Et du titre de la Reconnaissance de la Nation

Cette délégation doit satisfaire trois missions essentielles :

- La Seyne sur mer accueille des personnels de la Marine nationale. Il est important de mettre en place un bureau d'accueil capable d'orienter et d'aider ces nouveaux résidents à s'installer dans notre ville.
- **Il conviendra d'accompagner le programme de reconversion des personnels de la Marine Nationale mis en place par l'Etat.**
- Il est fondamental de maintenir chez nos concitoyens et nos jeunes la mémoire de nos aînés qui ont combattu pour la France.



Une Adjointe au Maire au service des Usagers de la Mer

Notre ville est un balcon sur la mer. Son littoral attire de nombreux professionnels et passionnés : aquaculteurs et mytilculteurs, plaisanciers, promeneurs, touristes, pêcheurs professionnels et amateurs, industriels, artisans, associations de protection de l'environnement.

Désigner une adjointe au Maire déléguée aux Usagers de la Mer, c'est affirmer notre vocation maritime. Notre ambition est de réaménager dans les dix prochaines années l'ensemble du littoral seynois.

Cette adjointe s'engagera dans la mise en place du Contrat de Baie. Pour cela nous proposons de reprendre progressivement l'ensemble des concessions portuaires de Brégaillon à Saint Elme afin que notre ville puisse choisir elle-même son avenir.



Damiène MERRIEN
Officier de la Marine Nationale
en retraite

Un développement économique au service de l'emploi



Relancer l'économie pour créer des emplois

- Nous nous engageons à réaliser le Futuroscope de la Mer et de l'Environnement financé par le secteur privé. Les contribuables seynois ne seront pas lésés. Avec ce projet, nous voulons attirer à la Seyne un public diversifié qui consommera dans notre ville et générera une nouvelle croissance économique et des emplois durables.
- Nous nous engageons à faire du centre ville et des Sablettes un espace commercial attractif en relation avec le Futuroscope.
- La Seyne ne peut pas rater le développement des nouvelles technologies de l'information (notamment le développement de l'internet à haut débit). C'est pourquoi avec le téléport du Futuroscope et le programme municipal "fibres optiques", nous nous engageons à offrir à nos concitoyens l'accès à l'internet à haut débit. Nos enfants, nos étudiants, nos entreprises, nos créateurs, nos professionnels de la santé et du social, nos administrations ont besoin de cet outil.
- Nous nous engageons avec des investisseurs privés à restructurer les zones économiques périphériques de la ville : le Camp Laurent, Brégaillon, les Playes.
- Nous organiserons en 2002 le premier Festival économique et social des villes maritimes européennes en reconversion.



Claude ICONOMOU
Professeur de français

L'éthique politique du Mouvement PRESS

Nous nous engageons à :

- Ne pas dépasser deux mandats au même poste.
- Remettre chaque année à la disposition de la population seynoise un bilan de l'état d'avancement du programme.
- Interdire tout clanisme, clientélisme en commençant par l'appliquer à nous mêmes, Nous ne ferons pas entrer les membres de nos familles à la Mairie ou à l'Office HLM.
- Libérer le personnel communal du clientélisme politique traditionnel.

Le montant des dépenses de campagne s'élèvent aux alentours de 280 000 frs financées entièrement par des prêts des candidats et des dons de particuliers.

Conclusion :

La Seyne sur mer n'est pas condamnée au chômage et à la médiocrité. Nous devons prendre le contre-pied de l'histoire et sortir du marasme. Nous allons ensemble construire un avenir dans lequel s'atténueront les difficultés de vivre pour de nombreuses familles, dans lequel les jeunes s'inséreront plus aisément dans une vie professionnelle passionnante. En ce qui nous concerne, nous y mettrons toute notre énergie et notre détermination.

Liste conduite

par Patrick Martineng



1 - Patrick MARTINENQ
46 ans, directeur territorial



2 - Claudette MADEC
55 ans, retraitée de la Marine Nationale



3 - Christophe RIQUEAU,
32 ans, chargé des relations Université entreprises



4 - Annie GRAVIER
42 ans, chirurgien dentiste



5 - Michel GIANNETTI
50 ans, ingénieur informaticien



6 - Edith LAGIER
40 ans, professeur de musique



7 - Djamel SMAILI
29 ans boulanger



8 - Danielle POGGI
55 ans, responsable d'associations



9 - Philippe MARTINENQ
50 ans, professeur de collège



10 - Dominique NYSEN
43 ans, artiste musicien



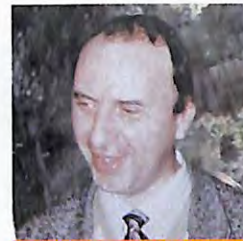
11 - Marie Josée MATTIO
48 ans, assistante de vie en maison de retraite



12 - Damienne MERRIEN
53 ans, officier de la Marine en retraite



13 - Christian LEQUESNE
40 ans, professeur d'anglais



14 - Jean-Claude BELENGUIER
48 ans, directeur territorial



15 - Josiane LE GALLO
60 ans retraitée



16 - Jean - Pierre HEMERY
58 ans, retraité de la Marine Nationale



17 - Catherine SAMPAGNAY
37 ans, assistante de vie



18 - Anne DUJON
23 ans, conseiller commercial



19 - Philippe BOUCHET
56 ans, Responsable centre de formation



20 - Serge ERMANN
40 ans, Technicien environnement



21 - Martine CONTES
42 ans, secrétaire



22 - Francois PAOUR
69 ans, délégué au Conseil de l'Europe



23 - Floriane JOURDAIN
22 ans, étudiante



24 - Irène KOUTCHERAWY
61 ans, retraitée Education nationale



25 - Claude ICONOMOU
52 ans, professeur de français

Liste conduite par Patrick Martinenq



26 - François LANCELLE
48 ans, ingénieur informaticien



27 - Marylène HERRMANN
49 ans, commerçante



28 - Erna CONTIOSO
57 ans, mère au foyer



29 - Alain ROZES
57 ans, ingénieur



30 - Warda DIR
35 ans, commerçante



31 - Guy CHARBOTEL
45 ans, ingénieur



32 - Henri BRESSAN
47 ans, technicien



33 - Didier DELFINO
43 ans, formateur



34 - M. THOMAS DESESSARTS
46 ans, docteur vétérinaire



35 - Solange MILLET
60 ans, retraitée Education Nationale



36 - France BROUSSE
55 ans, agent immobilier



37 - Laurent CARLE
60 ans, psychologue retraité



38 - Thierry BATAILLARD
45 ans, adjoint administratif



39 - Stéphane POULOT
22 ans, étudiant



40 - Fany LABRAK
42 ans, secrétaire



41 - M. PHILIPPEAU-NOWALSKI
42 ans, secrétaire



42 - Chrystèle PAZZAGLIA
31 ans, secrétaire



43 - Daniel MARCIA
42 ans, technicien, retraité de la Marine



44 - Bernard ZORINE
50 ans, dessinateur



45 - Jean PAOLINI
62 ans, enseignant retraité



46 - Zakia GUANEM
37 ans, étudiante assistante sociale



47 - Juliette MATTEI
41 ans, comptable



48 - Nella TOGNARINI
70 ans, retraitée Assistance Publique



49 - Maurice JOSPIN
77 ans, journaliste retraité

Nous joindre

Patrick Martinenq,
lot Carle, Route du Col. d'artaud,
83500 La Seyne sur Mer

Tél.: 06 60 80 97 63
ou au 04 94 06 31 80

Email :
patrick.martinenq@wanadoo.fr
<http://www.martinenq.net>